



DOSSIER

5 ANNÉES D'ACTION POUR LES BAULOIS



4

**PLAGE ET CIVISME
POUR DE BONNES
VACANCES, QUELQUES
RÈGLES À RESPECTER**



7

**ANALYSE DU
QUESTIONNAIRE
5 ANS DE MANDAT**



11

**SÉCURITÉ ESTIVALE
RENFORTS DE POLICE
ET PLAN VIGIPLAGE**

SOMMAIRE

04 VIE MUNICIPALE
Suspension des travaux

06 DOSSIER
5 années de mandat

15 ANALYSE DU QUESTIONNAIRE
5 ans de mandat

19 LA VILLE EN MOUVEMENT
Sécurité estivale

20 **Tribune**

21 LA VILLE EN IMAGES
Printemps 2025

24 AGENDA
Juillet à septembre 2025

PLUS FACILE, PLUS PRATIQUE

Demande d'urbanisme 

Rendez-vous à l'état civil 

Déclaration d'objet perdu... 

Préinscription rentrée scolaire 



mesdemarches.labaule.fr



POUR VOTRE SÉCURITÉ
SOYEZ ALERTÉ
en cas de risque

 **Tempête**

 **Submersion**

 **Inondation**

 **Feux de forêt**

 **Séisme**

 **Canicule**



Inscrivez-vous gratuitement sur
mesdemarches-labaule.fr

Rubrique
Sécurité

Un service mis en œuvre par  CEDRALIS

FAITES-VOUS CONNAÎTRE !

Pour recevoir toutes les informations municipales (animations, travaux, environnement...), pour poser vos questions, transmettez vos coordonnées à : communication@mairie-labaule.fr

Ce numéro est téléchargeable sur le site : www.labaule.fr

Directeur de la publication:
Franck Louvrier

Rédacteur en chef:
Philippe Rouger

Rédaction et mise en page: Direction de la Communication

Crédits photo:
Ville de La Baule-Escoublac | ETPO | @nadegechevaux | Africa Studio, Alfredo Lopez, Frank Boston, Gribouilleeva, Have a nice day, HJBC, Roman R, Wimbeldon, Shotprime studio, Infinite Flow, Stefan, - Adobe Stock.

Création, mise en page:
Direction de la Communication

Impression: OFFSET 5
Tirage: 22 000 exemplaires

Ne pas jeter sur la voie publique



Chères Bauloises, chers Baulois,

Le temps estompe les souvenirs, c'est un euphémisme.

Ainsi, il nous arrive d'oublier qu'il y a cinq ans à peine nous vivions une curieuse période en raison de la pandémie. De confinements en mesures d'hygiène drastiques, notre quotidien aura été durablement bouleversé. Si près, et si loin à la fois...

Il y a cinq ans aussi, quasiment jour pour jour, les électeurs baulois faisaient le choix de mon équipe municipale pour gérer notre ville à l'orée du mandat qui se présentait.

Même si nous restons tournés vers l'avenir et le travail qu'il reste encore à faire, il nous est paru intéressant, à moins de neuf mois de la fin de ce municipale, de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur pour évaluer tout ce qui a été entrepris depuis notre arrivée. D'où ce numéro bilan de votre Bulletin municipal trimestriel. En cette « Année du vélo », il était logique de faire un point d'étape, car nous avons quand même eu plusieurs cols à gravir : la gestion communale n'est pas un parcours de plat.

Lorsqu'une équipe municipale s'installe, elle doit d'abord mettre en place les projets pour lesquels elle a été choisie par les électeurs. Sécurité, stabilité fiscale, mobilités, vie associative, mutuelle de santé communale, promenade de mer... sont autant de domaines sur lesquels nous avons tenu nos engagements.

Elle doit ensuite gérer la ville au quotidien, c'est-à-dire faire bénéficier les administrés de services publics communaux de qualité. Pour seuls exemples, les délais d'obtention de papiers d'identité ont ainsi été considérablement réduits, la création du portail citoyen a énormément facilité la plupart des démarches administratives, et la reprise en main de la restauration municipale a permis de hausser la qualité tout en maîtrisant les coûts.

Il lui faut aussi répondre aux urgences et aux besoins émergents des résidents de la commune. Quelques exemples : la réfection de l'avenue de Lattre de Tassigny n'était pas prévue lors de ce mandat, mais la rapidité de son délabrement en a fait une priorité. Alors que l'hébergement des saisonniers est devenu un problème majeur pour les professionnels du tourisme, nous leur avons trouvé des solutions. De même, la régulation du marché des locations

“

En cette « Année du vélo », il était logique de faire un point d'étape, car nous avons quand même eu plusieurs cols à gravir : la gestion communale n'est pas un parcours de plat.”

meublées de courte durée est un début de réponse au problème du logement.

Et enfin, l'équipe municipale doit pouvoir saisir les opportunités qui se présentent. L'idée d'un Hôtel de Police municipale était bien ancrée en nous, mais le lieu manquait. La vente par l'intercommunalité de la friche Clemenceau, jouxtant le commissariat, a alors été une formidable opportunité, de surcroît autofinancée. Et par ricochet, en récupérant le bâtiment actuellement occupé par le service des Solidarités du Département, place de la Victoire, nous pourrions disposer à terme d'un deuxième espace culturel en complément de la chapelle Sainte-Anne.

En parallèle de ce bilan, nous publions comme prévu les résultats du questionnaire que nous vous avons proposé au début du printemps quant à votre appréciation sur notre action municipale.

Avec cette démarche, nous avons pris un risque : celui du désaveu. En général, ce sont en effet les personnes mécontentes qui répondent à ce genre de questionnaire. Il n'en a rien été, ce qui une nouvelle fois montre la sagesse des Bauloises et des Baulois. Même s'il y a eu quelques surprises, dans l'ensemble, les réponses reçues sont conformes au ressenti que nous avons, sur les actions abouties comme sur celles qui le sont moins.

Cependant, nous ne prenons pas cette appréciation plutôt positive comme un « chèque en blanc » : il nous reste encore beaucoup de travail à réaliser durant les neuf mois qui restent avant la fin de ce municipale, et nous nous y attelons. Votre confiance nous porte au moins jusqu'au mois de mars 2026, et nous vous la rendrons jusqu'à son terme.

Franck Louveise

Maire de La Baule-Escoublac
Vice-Président du Conseil régional
des Pays de la Loire

VIE MUNICIPALE

VIE MUNICIPALE

DU REMBLAI... à la *Promenade de mer*

Le chantier de la future promenade de mer s'est révélé être très technique, car le site est conçu autant comme un espace de vie que comme une protection contre les potentiels assauts de la mer, permettant de sécuriser la ville comme une digue contre la montée des eaux pour les 100 prochaines années.

De fait, ces travaux gigantesques nécessitent du temps pour être réalisés, en particulier sur la partie dotée d'un encoffrement qui menace de s'effondrer par endroit.

Le chantier de la première tranche (entre les immeubles en vague et l'avenue Léo Delibes) avance dans les délais initialement prévus. Sa livraison

CET ÉTÉ, SUSPENSION DES TRAVAUX ET LIBRE ACCÈS AUX PIÉTONS ET AUX VÉLOS



finale est prévue pour le printemps 2026.

En attendant, comme chaque été à La Baule-Escoublac, les travaux se sont interrompus et la partie roulante est accessible aux usagers. Depuis le 11 juillet et

jusqu'au 31 août inclus, piétons et vélos peuvent en effet y déambuler. En revanche, les travaux de consolidation n'étant pas terminés, les véhicules à moteur y sont toujours interdits. ■

PROPRETÉ URBAINE

INTERDICTION DE NOURRIR GOÉLANDS ET AUTRES ANIMAUX SAUVAGES

L'article L20 du Code de la santé publique stipule l'interdiction de nourrir les animaux sauvages sur l'ensemble du territoire de la commune. Par conséquent, il est interdit de laisser de la nourriture autant sur les voies publiques et privées que sur le rebord des fenêtres et sur les balcons.

L'objectif est d'une part d'éviter une pratique qui risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer parasites et rongeurs, et d'autre part de protéger directement les espèces animales sauvages en ne les mettant pas en trop forte proximité des humains au risque de les déshabituer à se nourrir seuls.

Cette interdiction s'applique particulièrement aux goélands. Même s'il s'agit d'une espèce protégée en France, ces oiseaux peuvent être des sources de



nuisances pour les locaux : pollution des eaux de baignades avec leurs déjections, salissures et dégradations de toitures, poubelles éventrées, nuisances sonores, mais aussi, parfois, agressivité car l'animal n'a pas peur de l'homme.

Pour rappel, il s'agit d'oiseaux sauvages sachant se débrouiller seuls, en particulier pour trouver de la nourriture. ■

EAUX DE BAINADE BAULOISES

DE NOUVEAU SOUS PAVILLON BLEU

Pour la cinquième année consécutive, la qualité des eaux de baignade de La Baule-Escoublac a été récompensée par le label « Pavillon bleu ». Cette distinction est la récompense des actions menées par la Ville en faveur de la préservation de son espace naturel maritime.

Si la volonté de la municipalité est clairement d'offrir au public des plages saines et accessibles à tous, son engagement va cependant bien au-delà, avec de nombreuses autres initiatives : dispositif « Handiplage », renforcement du nettoyage et de la surveillance des plages, installation de bacs à marées, points de collecte et de tri sélectif... ■



PLAGE ET CIVISME

POUR DE BONNES VACANCES, QUELQUES RÈGLES CIVIQUES À RESPECTER

Résidents à l'année, estivants, visiteurs, soyons tous responsables : respectons notre espace littoral et respectons-nous les uns les autres.

Ville-jardin au bord de l'océan, La Baule-Escoublac bénéficie d'un cadre exceptionnel mis en avant par sa plage, la plus belle d'Europe.

La commune connaît logiquement une fréquentation accrue lors de la période estivale, avec une population pouvant être multipliée par 10. Un certain nombre de règles doit donc être observé afin de préserver la valeur de cet environnement et d'y maintenir le bien-vivre ensemble. ■



Civisme : le respect des autres passe souvent par des gestes simples !

PLUS DE CIGARETTE À LA PLAGE !



Pour rappel, il est désormais interdit de fumer aux abords des écoles, en forêt et dans les espaces verts et donc sur les plages.

Cet été, impossible d'allumer une cigarette sur sa serviette sous peine de risquer une amende dont le montant peut s'élever jusqu'à 750 € ! ■

LES PETITS « PLUS »

- ▶ Oublier les bouteilles en plastique et opter pour des gourdes en inox.
- ▶ Remplacer les sacs en plastique à usage unique par des sacs en tissu ou en papier.

LABEL « HANDIPLAGE »

UNE PLAGE INCLUSIVE

À l'instar du restant de la commune, la plage de La Baule-Escoublac est aussi un espace d'inclusion. En effet, au-delà d'être la plus belle d'Europe, elle est titulaire depuis de nombreuses années du label « Handiplage ».

Au niveau du poste de secours de l'avenue de Saumur, au bout de l'allée Cavalière, un espace est réservé en priorité aux personnes à mobilité réduite (PMR). Grâce à des aménagements spécifiques et des appareils spéciaux (Tiralo, Hippocampe), celles-ci peuvent ainsi se baigner en toute sérénité. ■



RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES ÉLÉMENTAIRES SUR LA PLAGE



Le **démarchage** est interdit, tout comme la **distribution de prospectus** ;



La présence des **chiens** (sauf chiens guides d'aveugle et d'assistance) est interdite **du 15 juin au 15 septembre** ;



Les **feux** de quelque nature que ce soit sont interdits ;



Les barbecues sont strictement interdits ;



Le **pique-nique** avec équipements (table, chaise) et ustensiles est interdit ;



Le **bivouac** avec ou sans tente est interdit ;



La **consommation d'alcool** est interdite en dehors des restaurants et bars de plage ;



L'**usage des pipes à eau** est interdit ;



L'**usage d'appareils et de dispositifs de diffusion sonore** est interdit ;



Il est interdit d'**abandonner des papiers, déchets divers et mégots** ;



Les **douches** sont réservées au rinçage, sans usage de savon et shampooing ;



L'**utilisation d'engins volants radioguidés et de cerfs-volants à structure rigide** et/ou pilotés à deux mains est interdite, sauf sur autorisation de la mairie.

JUILLET 2020 – JUILLET 2025

5 ANNÉES D' ACTIONS POUR LES BAULOIS

DOSSIER : 5 ANNÉES DE MANDAT



Le 5 juillet 2020, une nouvelle équipe municipale emmenée par Franck Louvrier se mettait en place au sein de l'Hôtel de ville, après que, le dimanche précédent, une majorité nette de Baulois a fait confiance à la liste « Une Énergie nouvelle pour La Baule-Escoublac ».

Cette arrivée s'est faite dans un contexte très difficile, en pleine sortie de confinement et au début de saison estivale, alors que le navire municipal était livré à lui-même depuis décembre 2019 et le début de la pandémie. Pour autant, les 25 élus de la nouvelle majorité (sur 33 conseillers municipaux) n'ont pas tergiversé

et se sont mis immédiatement au travail pour respecter les engagements pris envers les Baulois pendant la campagne électorale, tout en gérant les affaires courantes, c'est-à-dire les tâches quotidiennes qu'une municipalité doit remplir, saisir aussi les opportunités qui pouvaient apparaître et réagir aux

circonstances extérieures qui se présentaient.

Cinq années se sont écoulées depuis et ce municipal se rapproche de son terme, dans moins de neuf mois. C'est donc le moment idoine pour dresser un bilan de l'action de l'équipe municipale, élus et agents.

Panorama succinct de 5 ans de travail

LA SÉCURITÉ

Dès le début du mandat, le maire de La Baule-Escoublac, Franck Louvrier, a placé la sécurité des biens et des personnes en priorité absolue : « Il n'y a aucune raison pour que la délinquance qui sévit à Nantes et même Saint-Nazaire s'arrête aux limites de notre commune. » Des moyens conséquents, tant financiers que matériels et humains, y ont été consacrés.

La Police municipale étoffée

La Police municipale bauloise a été totalement restructurée depuis juillet 2020 : dorénavant sous l'autorité d'un directeur, ses effectifs ont été triplés, ses agents ont reçu une formation accrue et ont été dotés en matériel de qualité.



Nouveaux véhicules d'intervention.

Une ville complètement sous vidéoprotection

En 2020, il n'y avait que 184 caméras de vidéoprotection (dont un certain nombre hors service). Aujourd'hui, elles sont 279 parfaitement opérationnelles réparties sur l'ensemble du territoire de la commune, permettant d'obtenir 443 vues grâce à plusieurs objectifs placés dans un même bloc.



Le CSU (Centre de supervision urbaine) fonctionne dorénavant 7 jours sur 7.

Une brigade équestre plébiscitée

Créée au printemps 2021, cette unité permet à la fois une adaptation aux nouvelles missions et aux réalités du terrain et une meilleure communication avec les résidents.



La brigade équestre.

L'armement légal adopté

Si l'armement légal de la Police municipale a pu susciter quelques réticences au départ, il apparaît aujourd'hui, davantage qu'une nécessité, comme une évidence.



Agent de Police municipale et son équipement.

Bientôt un Hôtel de Police municipale

La friche avenue Clemenceau de l'ancien bâtiment des Pensions de l'Éducation nationale va voir sortir de terre à l'horizon début 2027 un Hôtel de Police municipale.

En plein centre-ville et à proximité du commissariat, il va permettre une montée en puissance de l'action de la Police municipale bauloise. ■



L'ancien bâtiment des Pensions de l'Éducation nationale a été détruit en 2023 pour laisser place au futur Hôtel de Police municipale.

SÉCURITÉ

- ▶ **Plan Vigiplage** chaque été pour sécuriser la plage et ses établissements
- ▶ **Plan Vigiforêt** pour surveiller les départs d'incendie dans la forêt d'Escoublac
- ▶ **Sécurisation renforcée de tous les établissements scolaires** (publics et privés, écoles primaires, collèges et lycée)
- ▶ **Installation de portiques anti-intrusion** place des Salines et sécurisation des sites susceptibles d'être occupés illégalement par les gens du voyage (de mai à septembre)
- ▶ Création d'une commission « **Tranquillité publique** »
- ▶ **Plan communal de sauvegarde** (système d'alerte par SMS)
- ▶ Élaboration et mise en place du **DICRiM** (Document d'information communal sur les risques majeurs). ■

LA MAÎTRISE FISCALE

Avec la sécurité, le deuxième engagement de campagne majeur de l'équipe de La Baule audacieuse était la stabilité fiscale. Fruit d'une gestion rigoureuse au plus près, l'objectif a été atteint, sans coup férir, sans restreindre les investissements de la Ville et sans accroître son endettement.

Une gestion rigoureuse tournée vers le futur

Tous les indicateurs sont au vert :

- ▶ en fonctionnement, un meilleur contrôle des dépenses (chasse aux gaspillages, rationalisation des achats, suivi du personnel...);
- ▶ un endettement maîtrisé, qui pourrait même être accentué au regard de ce qui est pratiqué dans des communes de taille comparable;
- ▶ une forte capacité d'investissement maintenue en dehors de la réhabilitation de la promenade de mer, avec près de la moitié de ce budget annuel d'investissement consacré à la voirie;
- ▶ un fonds de roulement étalé, autrement dit la capacité



d'auto-financement de la Ville maintenue intacte;

- ▶ le tout, en respectant l'engagement fort de la stabilité fiscale : la part de la Ville dans les impôts locaux est la même qu'en 2020.

La stabilité fiscale préservée

Contrairement à certaines communes qui l'entourent ou à CAP Atlantique La BauleGuérande Agglo qui a notamment augmenté la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères), la municipalité bauloise n'a pas augmenté la fiscalité locale durant ce mandat, y compris pour les résidents secondaires. ■

FINANCES

Un PPI, **Plan Pluriannuel d'Investissement**, a été mis en place en 2022. Cet outil permet d'évaluer précisément le montant des investissements poste par poste.

Ceux-ci étaient initialement d'un montant prévu de 90 M€ sur la durée de la mandature, avec une capacité de désendettement étalée sur 7 ans (durée moyenne des villes comparables à la nôtre). Grâce au PPI, ce sont en définitive 130 M€ (dont 103 en fonds propres grâce à la capacité d'autofinancement de la Ville) qui seront investis au final avec une capacité de désendettement ramenée à 4,3 années. ■



DU REMBLAI À LA PROMENADE DE MER

Projet très attendu par l'ensemble des résidents baulois, la future promenade de mer est conçue autant comme la vitrine maritime de notre ville balnéaire que comme une digue contre les assauts de la mer, liés au risque potentiel de la montée des eaux.

Ce chantier ne se limite pas uniquement à la partie roulante, il va s'étendre jusqu'au Pouliguen en intégrant la partie privée de la plage Benoit. Objectif d'achèvement : 2032.

Un chantier d'envergure dorénavant dans sa phase active

Il concerne près de 6 km d'aménagement de voirie, dont la première tranche est la plus compliquée en raison de l'encorbellement de sa partie supérieure.

Il doit être réalisé avec un degré d'acceptabilité pour les administrés : c'est la raison pour laquelle il a été divisé en quatre tranches pour permettre à la fois de bien pouvoir maîtriser les contraintes techniques, mais aussi de lisser les enjeux financiers.



Un chantier impressionnant

Le perré historique très abîmé

Ce projet n'a rien à voir avec celui de Pornichet : ce sont deux chantiers différents parce que les contraintes ne sont pas les mêmes. En raison de son état de délabrement, le mur de soutènement historique est soit détruit pour en construire un autre à la place, soit renforcé par une nouvelle façade.

Véritable défi technique, il nécessite des travaux de génie civil d'envergure.



Reconstruction du perré.

Un espace multifonctions

Les 800 m de la première tranche (entre les immeubles en vogue de l'avenue Léo Delibes) devraient être terminés au printemps prochain. À ce moment, les résidents baulois pourront découvrir une partie du nouveau visage de la promenade de mer, avec des voies pour les voitures et une partie piétonne et cyclable agrandie.

Côté esthétique, le nouveau mur de protection ne sera pas juste en béton mais entièrement recouvert de pierres.



Les ouvrages pour mieux protéger le front de mer des assauts de la mer

Une protection maritime

Pour que la future promenade de mer joue parfaitement son rôle de digue, la hauteur retenue a été de « Xynthia + 1 m », soit un mètre de plus que la hauteur où l'eau est arrivée lors de la tempête de 2010. C'est aussi le niveau d'évaluation du niveau de la mer envisagée par les scientifiques d'ici à 2100. ■

UN FINANCEMENT PÉRENNE

Évaluée à une quarantaine de millions d'euros au départ, la découverte de l'état de délabrement de l'ancien perré a porté l'enveloppe globale de ce projet majeur aux alentours de 100 millions d'euros.

Son financement est assuré sans obérer sur les autres investissements de la Ville. Il est budgété avec un échelonnement sur plusieurs décennies, entre financement propre, emprunts à taux réduits, récupération de TVA et nombreuses subventions (Europe, État, Région, intercommunalité). ■



Projection de la future promenade.

VOIRIE, TRANSPORTS ET MOBILITÉS

Aujourd'hui, le sujet de la mobilité est un enjeu majeur pour nos compatriotes. Ils veulent pouvoir se déplacer aisément d'un point à un autre tout en tenant compte des enjeux environnementaux. Depuis 2020, les modes de transport décarbonés sont ainsi mis en avant à La Baule-Escoublac.

Par ailleurs, une attention particulière est accordée aux 230 km de voirie de la Ville : près de la moitié du budget annuel d'investissement (soit environ 6 M€) est consacrée à sa réfection.

De vraies liaisons inter quartiers

C'est un engagement de campagne très fort qui aura été réalisé en à peine deux ans : en coordination avec Lila Presqu'île, le 1^{er} juin 2022, étaient ouvertes aux usagers deux lignes de navettes, les 20 Ouest et 20 Est, reliant entre eux tous les quartiers de la Ville.

La Navette de la nouvelle ligne 20.



Un vaste plan Vélo

Dès l'été 2020, un vaste plan Vélo a été déployé en totale concertation avec les associations, les usagers et les techniciens. Son but est d'inciter (sans contraindre) à l'usage du vélo.

De nouvelles pistes cyclables sont déjà apparues, comme le long de l'aérodrome à Escoublac, ainsi que des voies routières avec marquage au sol, chaussidou...

De nombreux équipements ont aussi fait leur apparition : bornes solaires de gonflage (quatre), lieux de stationnement sécurisés pour les vélos (quatre)...



Piste cyclable.

Une offre d'accès aux vélos en libre-service acclamée

Dans le prolongement du Plan vélo, le système Ecovélo s'est considérablement étoffé (augmentation du nombre de stations, 14 aujourd'hui, et de machines, 90). Cette offre est largement plébiscitée par le public.



Station Écovélo de vélos baulois.

Des bornes de recharge partout

La Ville a développé en 2022 un plan pour l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques (IRVE). Aujourd'hui, 124 places de stationnement proposent ce service avec des prises de différentes puissances.



Borne de recharge électrique.

La voirie, un chantier permanent

Une grande partie des 230 km de voirie communale est à restaurer. Comme cela ne peut techniquement se faire sur une courte période (temps, moyens matériels et humains, coût), la municipalité a priorisé les entrées de ville (ici l'avenue de Lattre de

Tassigny et Escoublac) et les axes majeurs (comme le boulevard Auguste Caillaud et ses environs). Les autres secteurs rénovés le sont en fonction des circonstances : chantier à proximité, travaux sur les réseaux...

Tous les quartiers sont pris en considération de façon égale. ■



Installation d'un feu tricolore au carrefour des avenues de Lattre de Tassigny et Guichard.

MOBILITÉS

- ▶ Requalification du pont Chevreil
- ▶ Aménagement de la zone « Hermione » au Guézy.
- ▶ Rénovation de l'avenue Henri Bertho.
- ▶ Adhésion à Vélycéo, système de location longue durée de vélos à assistance électrique.
- ▶ Création de l'abonnement annuel « Combiné train ».
- ▶ Actions de prévention routière dans écoles avec la Police municipale.
- ▶ Installation d'un radar anti-bruit pédagogique de type méduse
- ▶ Zones bleues expérimentales avenue Lajarrige et dans le bourg d'Escoublac.
- ▶ Rénovation et modernisation de l'aire d'accueil des campings-cars
- ▶ Homogénéité et cohérence tarifaire pour le stationnement payant.
- ▶ Rénovation des balises du port de La Baule-Le Pouliguen.
- ▶ Limitation de la vitesse sur le plan d'eau.
- ▶ Radar de vitesse pédagogique à l'entrée du port de La Baule-Le Pouliguen.
- ▶ Sécurisation des passages à niveau piétons de la commune.
- ▶ Dénomination de l'avenue des Sports en avenue Jean-Pierre Beltoise pour l'année de l'automobile 2022. ■

ANIMATIONS

- ▶ « Noël magique », étoffé depuis 2023 par une piste de luge.
- ▶ « Les P'tits Théâtres du mardi » à destination des enfants l'été au bois des Aulnes.
- ▶ Retour du feu d'artifice estival du 14 juillet.
- ▶ Halloween : parade et concours de vitrines.
- ▶ Expositions diverses tout au long de l'année dans la chapelle Sainte-Anne (Plantu, Folon...).
- ▶ Expositions d'art contemporain et résidence d'artiste au sein du musée Boesch.
- ▶ Expositions en extérieur sur la thématique de l'année en collaboration avec Paris Match.
- ▶ Manifestations ponctuelles, comme « 50 ans de Sécurité routière » sur le parking des Escholiers (2023).
- ▶ Retour du concours d'élégance automobile.
- ▶ Participation à « Ma Région virtuose ».

Accueil ou création d'événements

- ▶ Festival de la fiction et du documentaire politique (2023).
- ▶ Voiles de l'humour (2023).
- ▶ Rencontres musicales de La Baule (2023).
- ▶ Dryadestivales (été 2021).
- ▶ La Baule Comedy (2023).
- ▶ Festival de théâtre amateur (2022).
- ▶ Festival Think Forward (2022).
- ▶ TEDx (2020).
- ▶ Premières Assises du numérique (2025). ■

SPORT

- ▶ Construction d'une tribune de 200 places sur le terrain de rugby aux Salines.
- ▶ Modernisation du stand de tir (Escoublac).
- ▶ Réhabilitation de l'entrée du stade Moreau-Defarges.
- ▶ Bourses de la Ville à destination des sportifs de haut niveau.
- ▶ Soutien au navigateur baulois Sébastien Rogues.
- ▶ JO 2024 : « La Baule-Escoublac, terre de jeux ». ■



L'ATTRACTIVITÉ

Ambition affichée de la nouvelle équipe municipale à son arrivée en 2020, La Baule-Escoublac est passée du statut de simple station à celui de véritable ville balnéaire, en à peine quatre années. Cela se traduit par une population en augmentation croissante et de l'activité économique, sociale, culturelle et sportive quasiment toute l'année.

Une ville qui retrouve le sens de la fête

Les Nocturnes au marché, créées dès l'été 2020, sont le symbole du réveil de l'animation dans la ville. Elles se déroulent chaque vendredi soir pendant les deux mois d'été et rassemblent un public cosmopolite, familial et joyeux.



Nocturnes au marché

L'amphithéâtre des Dryades modernisé

La scène des Dryades a été couverte et une mise aux normes techniques et de sécurité a été réalisée pour permettre d'élargir l'offre culturelle d'avril à octobre, en améliorant le confort des artistes et des spectateurs.



Scène du parc des Dryades

Des années thématiques inspirantes

Chaque année est consacrée à un thème qui permet de développer des animations autour du sujet tout au long des douze mois. Après le cheval, l'automobile, l'Argentine et l'Olympisme, 2025 est consacrée au vélo.

Aider les commerçants : loger les saisonniers

Le logement des saisonniers est l'une des principales difficultés rencontrées par les professionnels du tourisme pour leur activité saisonnière. Pour les aider, la Ville multiplie les initiatives : en plus de la construction d'une résidence dédiée à Beslon et de l'opération « Un saisonnier baulois, je l'héberge chez moi », elle a transformé l'ancien camping municipal (obsolète et irréqualifiable) en village pour saisonniers.



La résidence du Bois d'Amour.

Ville d'accueil de la Flamme olympique

Le passage du plus beau des symboles de l'Olympisme a été l'occasion d'une grande fête populaire qui a rassemblé plus de 40 000 personnes dans une ambiance festive.



Passage de la Flamme Olympique

Un marathon qui renaît

Le marathon de la Côte d'Amour a fait son grand retour en 2024 avec un immense succès populaire. Cette épreuve s'inscrit déjà dans la durée.



Un nouveau départ pour le Marathon

Un Palais des congrès et des festivals dynamique

Titulaire du label « Destination innovante durable », le Palais des

congrès et des festivals Jacques Chirac-Atlantia permet d'associer l'accueil d'événements de tourisme d'affaires (« MICE ») et une programmation culturelle de qualité. ■



CULTURE

- ▶ Développement des services de la bibliothèque municipale.
- ▶ Remise en route du bibliobus
- ▶ Modernisation du cinéma de centre-ville Le Gulf Stream.
- ▶ Extension permanente du fonds Boesch (legs, dons...).
- ▶ Création de l'arthothèque.
- ▶ Panneaux d'entrée de ville bilingues (français-breton). ■

L'ENVIRONNEMENT

Depuis juillet 2020, le maire Franck Louvrier a voulu que les enjeux environnementaux soient complètement pris en compte dans toutes les décisions de la municipalité, très concernée par le sujet. Plutôt que d'en faire une pratique particulière, ils ont été abordés de manière transversale (cf. le chapitre sur les mobilités : plan Vélo, bornes IRVE...). En cinq ans, la Ville s'est ainsi vu décerner plusieurs récompenses environnementales.

Une ville innovante

Toujours à la pointe de l'innovation, la Ville a fait installer le premier ponton solaire et connecté de la façade atlantique dans le port de La Baule-Le Pouliguen.

L'expérience, ayant été jugée concluante, devrait être étendue.



Ponton solaire

Une ville tournée vers la renaturation des sites

Dorénavant, dans toute nouvelle construction ou toute rénovation d'un site, la municipalité aspire à la renaturation du lieu et à la limitation du minéral. Ainsi, plus de 700 arbres seront plantés lors de

ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

- ▶ Jumping CSIO 5* (Coupe des Nations, Officiel de France, Rolex grand prix Ville de La Baule).
- ▶ Triathlon Audencia-La Baule
- ▶ Matches exhibition de polo sur la plage.
- ▶ Étape estivale de l'Open Swim Star (depuis 2021).
- ▶ Journée « Belle Époque » de tennis.
- ▶ Les Voiles de légende.
- ▶ Les Derbys.
- ▶ Passage du Tour Auto et du Rallye des Princesses (2022).
- ▶ Accueil d'une étape du Région Pays de la Loire Tour (2025).
- ▶ Championnat de France Masters de billard trois bandes (2023).
- ▶ 37^e Challenge de billard des Jeunes des Pays de la Loire (2025). ■

la réhabilitation de la promenade de mer.

Parmi d'autres réalisations, outre l'ancien camping municipal en plein centre-ville (cf. supra), c'est le cas du parvis de la maison de quartier du Guézy.



Maison de quartier du Guézy

Vers une gestion raisonnée de l'eau

La municipalité veille particulièrement à diminuer sa consommation en eau. Ainsi, pour l'arrosage des terrains de sport, elle recourt de plus en plus à l'utilisation de l'eau de pluie par l'installation de collecteurs.

Dans cette logique, le service des Espaces verts travaille à la recherche d'espèces végétales moins gourmandes en eau. ■



Paillage en coques de cacao et arrosage en goutte-à-goutte.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

- ▶ Accès à la 5G et à la fibre pour l'intégralité de la commune.
- ▶ « Atlantia vue mer », extension dans la galerie du Casino (2026).
- ▶ Une réunion annuelle avec les commerçants.
- ▶ Mise en place des Journées commerciales (une par quartier).
- ▶ Installation de terrasses homogènes pour les commerces de l'avenue Lajarrige.
- ▶ Signature de la charte de proximité avec la Chambre des métiers et de l'artisanat.
- ▶ Création d'un club d'entrepreneurs, le « LABB ».
- ▶ Création du marché numérique « J'achète à La Baule ».
- ▶ Mesures économiques d'urgence pour soutenir l'économie locale pendant la pandémie (été 2020). ■

ENVIRONNEMENT

- ▶ Développement du dispositif Ecoplage.
- ▶ Bilan énergétique et travaux sur l'Hôtel de Ville.
- ▶ Plan de sobriété énergétique pour les services municipaux.
- ▶ Mise à disposition d'un terrain communal pour la réalisation de jardins partagés.
- ▶ Adhésion de la Ville à l'Atlas de la biodiversité communale.
- ▶ Action contre les déchets abandonnés diffus.
- ▶ Signature de la charte « Zéro plastique » sur la plage.
- ▶ Signature de la charte départementale « Défi littoral et maritime ».
- ▶ Action de sensibilisation sur la pollution particulière liée aux mégots.

Labels et distinctions

- ▶ Renouvellement du prestigieux label « Quatre fleurs ».
- ▶ Attribution à la Ville d'une Marianne d'or pour sa politique énergétique.
- ▶ Attribution à la Ville de l'exigeant label « Ville écopropre ».
- ▶ Attribution à la Ville du prix « Victoire du paysage de bronze » pour Cimetière parc
- ▶ Atlantia récompensé par le label « Destination innovante durable ».
- ▶ Attribution du Pavillon bleu pour la qualité de ses eaux de baignade pour la 5^e année consécutive. ■



L'URBANISME ET LE LOGEMENT

Afin de préserver notre exceptionnel patrimoine architectural et arboré, la plus grande des vigilances est de mise sur les demandes de permis de construire et sur les projets présentés. L'objectif est de conserver une architecture balnéaire.

Ainsi, malgré les difficultés à se loger en raison du manque de foncier et de contraintes légales ou administratives (lois SRU, Littorale...), la municipalité refuse de construire « la ville sur la ville ».

Un patrimoine architectural rare et protégé

La concertation sur la révision à des fins de modernisation des outils de protection du patrimoine a été lancée en vue d'élaborer le SPR, Site patrimonial remarquable. Cela a nécessité plusieurs années de travail et l'examen de quelque 6000 maisons et villas.

Cette révision arrive à son terme et le SPR sera adopté avant la fin de l'année.



Préserver l'esprit de "ville-jardin"

ASSOCIATIONS : de véritables liens recréés

- ▶ Ouverture de la Maison de la vie associative (place des Salines)
- ▶ Un Guide des associations (avec une soirée dédiée) et un forum des associations, une année sur deux en alternance.
- ▶ Fixation de règles d'équité pour l'attribution des subventions (niveau de trésorerie).
- ▶ Soutien logistique si nécessaire
- ▶ Redémarrage des échanges avec les villes jumelées de Hombourg et Inverness. ■

Une des rares villes à disposer d'une politique de l'arbre

Afin de protéger son patrimoine arboré, richesse de cette ville-jardin nichée au bord de l'océan, Olivier Guichard avait initié une politique de l'arbre au début des années 90.

Depuis 2020, elle a été repensée, en prenant en compte notamment l'indice de canopée.



Des mesures en faveur du logement à l'année

Depuis le début de l'année 2023, plusieurs mesures ont été adoptées pour mieux réguler le marché du locatif touristique meublé de courte durée. Le but est d'empêcher la spéculation immobilière pour relancer le marché du locatif en vide à l'année et protéger les commerces de proximité en centre-ville.

Valoriser les lieux de vie

La place René Coty a été redessinée pour en faire un beau lieu de vie paysager (plantations) avec des équipements de loisir (jeux d'enfants, sanitaires...). Ces aménagements ont réenchante le site.



Le square place René Coty

URBANISME

- ▶ Étoffement du service Urbanisme pour répondre à la forte augmentation des demandes (en moyenne, deux nouveaux dossiers par jour).
- ▶ Lancement de la révision partielle du PLU (Plan Local d'Urbanisme).
- ▶ Kerquessaud : déplacement des services techniques et libération d'un espace foncier de 6,4 ha jouxtant le centre-ville (finalisation 2028).
- ▶ Surclassement de la ville dans la strate des communes de 80 - 150 000 habitants.
- ▶ Reclassement de la ville en catégorie A (« Zone très tendue ») en matière de logement.
- ▶ Signature entre la municipalité et l'Etat d'un contrat de mixité sociale pour développer le logement accessible.
- ▶ De nombreux programmes immobiliers en cours destinés aux primo-accédants (Le Guézy, Beslon, Escoublac...)
- ▶ Incitations auprès des propriétaires pour réduire le nombre de logements vacants (environ 980).
- ▶ Nouveau club house pour le Sporting (tennis).
- ▶ Nouvelle capitainerie et nouveau club house pour le Yacht Club. ■

LE VIVRE ENSEMBLE

Les sujets de société sont omniprésents dans la gestion quotidienne d'une ville. Petite enfance, affaires scolaires, séniors, vie associative, précarité, santé... sont autant de domaines auxquels la municipalité accorde une grande attention.

Le handicap est également une vraie préoccupation de ce municipe : loin des clichés éculés, tout le monde a sa place à La Baule-Escoublac.

Restauration municipale : la Ville a repris la main

La Ville a repris en direct la gestion de la cuisine centrale municipale depuis le 15 juillet 2022 via une Société publique

locale (SPL), Presqu'île restauration.

Objectif : proposer une offre qualitative répondant aux exigences du public en termes de bio, d'achats locaux et de circuits courts, en cohérence avec le Plan alimentaire de territoire (PAT).

Ce sont ainsi plus de 136 000 repas complets qui sont servis chaque année (cantines scolaires, EHPAD, portage à domicile).



Un groupe scolaire pérenne et un nouveau lieu d'accueil pour la petite enfance

Les deux écoles élémentaire et maternelle des Pléiades - Dany Lamy au Guézy ont été regroupées sur le site de la première pour y créer un véritable groupe scolaire et un centre d'accueil petite enfance dans les bâtiments de la seconde. Une MAM (Maison d'assistantes maternelles) s'y est installée cette année et devrait s'étendre rapidement.



L'école primaire des Pléiades - Dany Lamy

Tout faire pour ne pas devenir un désert médical

La Ville a acheté l'ancienne maison médicale avenue du Bois d'Amour vouée à un programme immobilier pour en faire la future Maison de santé pluridisciplinaire (MSP) de la commune, et offrir à terme une offre de santé pérenne aux résidents baulois.

Les premiers médecins viennent de s'y installer, d'autres vont suivre rapidement avec l'initiative privée place Lafayette.



La maison médicale du Bois d'Amour.

Une mutuelle communale couronnée de succès



Bien que la santé ne soit pas

une compétence municipale, la Ville se l'est appropriée pour éviter de devenir un désert médical et pour permettre à chaque résident baulois d'avoir accès à une offre de santé.

C'est ainsi qu'en collaboration avec la MCRN (Mutuelle des cheminots de la région nantaise) a été créée une mutuelle communale. Il apparaît que celle-ci correspond à un vrai besoin, puisqu'en deux ans à peine, près de 400 Baulois y ont souscrit.

Une action sociale au quotidien

Le CCAS (Centre communal d'action sociale) est une structure satellite importante de la municipalité. Ses missions : les séniors, la petite enfance, la précarité, l'isolement, les situations d'urgence... Il répond à des besoins plus importants qu'on ne le pense et est doté d'un budget de 3,1 M€.



Le CCAS au plus près des habitants.

SOLIDARITÉ

- ▶ 2 collectes caritatives : 2 immenses succès (les Baulois ont du cœur !) :
 - avril 2021, en faveur des étudiants de notre région en situation de paupérisation suite à la crise sanitaire ;
 - début mars 2022 pour les familles ukrainiennes réfugiées suite à la guerre.
- ▶ Soutien appuyé aux associations caritatives : Restos du cœur, Saint-Vincent de Paul. ■

SANITAIRE ET SOCIAL

- ▶ Déplacement et regroupement des activités périscolaires à Paul Minot.
- ▶ Création d'une autre MAM (Maison d'assistantes maternelles) à Beslon.
- ▶ Création d'un Comité de veille et d'information sanitaire sous l'égide du Docteur Elisabeth Hubert, ancien ministre de la Santé.
- ▶ Création d'une autre maison médicale secteur Lajarrige (initiative privée).
- ▶ Seul centre de vaccination de la presqu'île lors de la pandémie COVID 19.
- ▶ Constitution d'un stock sanitaire municipal stratégique et création de la Réserve communale de sécurité civile sanitaire (RCSC).
- ▶ Soutien à toutes les opérations de prévention et d'aide à la recherche médicale : Octobre rose, Mai violet, bus Cœur des femmes, Chaîne de l'Espoir, course solidaire Odyssea...
- ▶ Distribution de chapeaux anti-UV aux personnes âgées et aux enfants des classes maternelles
- ▶ Création de la journée « les Gestes qui sauvent ».
- ▶ Campagne de soutien aux « proches aidants ».
- ▶ Repas des Aînés à Atlantia.
- ▶ Importants travaux de rénovation à Bôle Eden.
- ▶ Création d'un cimetière animalier à proximité du Cimetière Parc (livraison automne 2025). ■

HANDICAP

- ▶ Création d'une Commission handicap.
- ▶ Mise en place d'un référent handicap au sein des services municipaux.
- ▶ Journée annuelle de l'inclusion (depuis 2021).
- ▶ Réalisation d'un Guide du handicap.
- ▶ Plage labélisée « handiplage ».
- ▶ Mise aux normes PMR de tous les bâtiments municipaux.
- ▶ Achat d'un équillève pour le Centre Équestre Baulois en association avec le Lions Club.
- ▶ Création du label « Accueil bienveillant » à destination des personnes en situation de handicap pour les commerçants volontaires.
- ▶ Projet de maison inclusive dans l'ancien presbytère d'Escoublac. ■

PARTICIPATION CITOYENNE & DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ

Dès son arrivée à l'Hôtel de Ville en juillet 2020, la nouvelle équipe municipale a pris l'engagement de la transparence, de la proximité et du rapprochement des élus, le maire Franck Louvrier en premier, et des services publics municipaux vers les administrés. En cinq ans, les relations entre les uns et les autres se sont considérablement fluidifiées.

Faciliter les démarches administratives

Au printemps 2022, un portail citoyen a été créé, sorte de guichet unique des formalités en ligne. Son rôle est de faciliter et rendre plus rapides les démarches des administrés lorsqu'elles concernent les services publics municipaux.

Le nombre de formalités accessibles augmente chaque année.



Un portail citoyen accessible même sur smartphone. Pratique pour les signalements !

BEAUCOUP DE RÉALISATIONS, MAIS IL RESTE ENCORE À FAIRE

Ce balayage succinct de tout ce qui a été entrepris depuis 60 mois permet de constater que pratiquement tous les engagements pris pendant la campagne électorale en 2020 ont été tenus ou sont en passe de l'être.

Ainsi, lors de l'arrivée de Franck Louvrier et de ses colistiers, l'ambition affichée était de donner à La Baule-Escoublac l'attractivité nécessaire pour devenir une ville balnéaire animée toute l'année, capable de séduire l'ensemble des générations.

Les services municipaux au plus proche des administrés

L'annexe de mairie Lajarrige, inaugurée début octobre 2021, a été créée pour rapprocher les services municipaux des administrés. Le nombre de visites qu'elle reçoit montre qu'elle répond à un vrai besoin.



L'annexe de mairie Lajarrige.

Développer l'esprit civique

Une cérémonie de la citoyenneté a été créée pour remettre aux jeunes qui viennent d'avoir 18 ans leur première carte d'électeur et les sensibiliser à leurs devoirs citoyens.



Cérémonie de la citoyenneté

Objectif atteint !

Même si ces cinq années ont été le théâtre d'un énorme travail, ce n'est pas pour autant que tout s'arrête. Il reste en effet encore neuf mois pour terminer ce que le maire envisage pour le futur et il faut poursuivre tout ce qui a été entrepris jusqu'à son terme. Jusqu'en mars 2026, il reste encore à faire, de dossiers ou de projets à finaliser, d'autres à initier, sans compter la gestion des imprévus. Il reste aussi des secteurs où la tâche est loin d'être finie, comme la voirie ou un éclairage public de qualité.

CITOYENNETÉ

- ▶ Création de la direction de la Relation citoyenne.
- ▶ Raccourcissement des délais pour la réalisation des papiers d'identité.
- ▶ Désignation du référent déontologue communal.
- ▶ Comités consultatifs de quartier (CCQ) : 6 sur l'ensemble du territoire de la commune, dont 3 créations.
- ▶ Réunions publiques de quartier : Escoublac, Le Guézy.
- ▶ Réunions publiques avec riverains (problèmes très localisés : voirie, travaux) : quartier des Oiseaux, allée Cavalière, avenue Anne de Bretagne, quartier des Roches rouges...
- ▶ Diverses commissions de terrain : Plan vélo, Handicap, Tranquillité publique.
- ▶ Un Bulletin municipal trimestriel, informatif, distribué dans chaque boîte à lettres.
- ▶ Un Magazine municipal annuel, qualitatif, distribué dans chaque boîte à lettres.
- ▶ Un Facebook live par semestre : le maire Franck Louvrier répond en direct aux questions des internautes.
- ▶ Mise en place de la PMM (Permanence municipale mobile) une fois par mois.
- ▶ Parcours mémoriel pour commémorer le 80^e anniversaire de la libération de la ville.
- ▶ Le CMJ (Conseil municipal jeune) relancé et structuré
- ▶ Création du CJA, Conseil des jeunes adultes, pour les lycéens.
- ▶ Efforts d'information permanents : réseaux sociaux, dépliants sur les travaux (pont Chevrel, domaine de L'Hermione au Guézy, avenue de Latre de Tassigny...), courriers aux riverains...
- ▶ Réseaux sociaux municipaux actifs.
- ▶ Remise d'un dictionnaire aux enfants entrant en CP et d'un livre citoyen à ceux quittant l'école élémentaire pour entrer au collège. ■

Derrière le maire Franck Louvrier, les élus de La Baule audacieuse vont poursuivre leur travail incessant, avec passion et conviction, dans le seul objectif de servir La Baule-Escoublac et ses résidents, pour la pérennité et le développement de la ville. ■

ANALYSE DU QUESTIONNAIRE

5 ANS DE MANDAT

Dans le numéro 19 du Bulletin municipal trimestriel de La Baule-Escoublac était proposé aux lecteurs un questionnaire⁽¹⁾ portant sur leur avis de la gestion de la ville depuis 2020 et l'arrivée à l'Hôtel de Ville d'une nouvelle équipe municipale.

Ouvert à tous, habitants à l'année, résidents secondaires, visiteurs occasionnels et réguliers, son but était de permettre aux Bauloises et aux Baulois de signifier leur niveau d'appréciation sur les domaines d'intervention de la municipalité et faire des propositions d'amélioration.

Dans la continuité de cette démarche, sorte de souffle de démocratie de proximité, voici une synthèse complète des réponses obtenues.

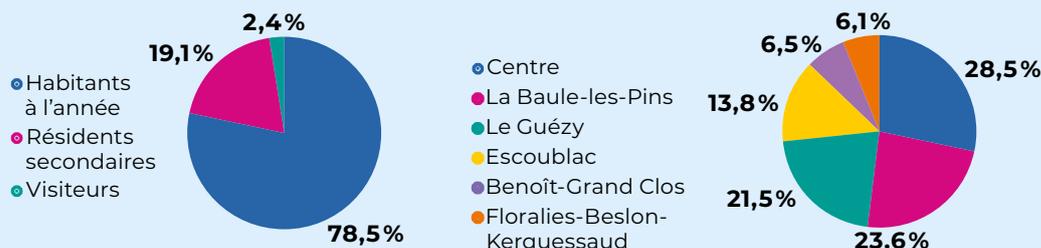
(1) Également disponible sur Internet

Retrouvez les résultats complets sur labaule.fr



Participation d'ensemble

Merci aux participants ayant répondu à ce questionnaire, en immense majorité des habitants à l'année. Cela se retrouve dans la densité d'expression par quartier.



ÉCONOMIE ET ATTRACTIVITÉ



Q1 & Q2 – 81,7 % des Baulois estiment que depuis 2020, il y a davantage (46,7 %) ou autant (35 %) de manifestations, événements et animations à La Baule-Escoublac.

En matière d'attractivité, 80,5 % estiment que la ville l'est davantage (39,4 %) ou autant qu'avant (41,1 %), seuls 16,7 % étant d'un avis contraire.

Ce ressenti traduit bien le changement de statut de La Baule-Escoublac, qui de simple station est devenue une véritable ville balnéaire avec de l'activité quasiment à l'année.

Q3 – Lorsque les ateliers municipaux auront déménagé de leur emplacement actuel avenue Jean Mermoz vers le terrain fléché de Kerquessaud, en plus de futurs logements dont des BRS (Baux réels solidaires), l'opportunité d'y installer également un campus sur le modèle public-privé axé sur le tourisme suscite un engouement

mitigé : 38,2 % des exprimés y sont favorables, 29,7 % sont contre et 32,1 % ne se prononcent pas.

Il s'agit en fait d'une piste de réflexion parmi d'autres sur l'occupation future de ce site qui va libérer près de 6 hectares de foncier en bordure du centre-ville : pour l'instant rien n'est décidé.

Q4 – Alors que la Ville investit chaque année plus de 300 000 € dans les différentes animations de « Noël magique », l'éventualité de payer 1 € par personne pour la visite du Village de Noël magique au bois des Aulnes, comme pour la piste de luge place de la Victoire, serait jugée normale par 67,1 % des Baulois, 29,7 % étant d'un avis contraire.

Cette hypothèse n'est pas encore d'actualité : l'entrée devrait rester gratuite, la variable étant la pression que l'État mettra sur les finances des communes à l'avenir.

SOCIAL ET SANTÉ



Q5 – Les deux items de cette question portaient sur la reprise en direct par la Ville de la restauration

municipale (cantines, EHPAD, portage à domicile, restaurant administratif) qui ne concerne pas les résidents baulois (70 % d'abstention).

Pour ceux ayant apporté une réponse, 76,9 % estiment que cela a permis d'améliorer la qualité des repas et 82,9 % de maîtriser les coûts.

Ces chiffres sont la validation des efforts consentis par la municipalité pour réaliser cette reprise en direct de sa restauration, engagement fort de la campagne électorale.

Q6 et Q7 – De la même façon que pour Q5, de nombreux Baulois ne sont pas concernés par les affaires scolaires ou l'accueil de la petite enfance (respectivement abstention de 56,1 et 69,1 %).

Pour ceux qui ont répondu, 90,7 % pensent qu'à La Baule-Escoublac les écoliers bénéficient d'équipements scolaires de qualité et sécurisés, alors qu'en revanche, seuls 44,7 % trouvent que les structures d'accueil destinées à la petite enfance sont en nombre suffisant.

Ces résultats traduisent la réalité du terrain. Depuis 5 ans, les écoles primaires bauloises ont fait l'objet de soins particuliers, notamment en matière de sécurisation des sites, tandis que le développement de structures d'accueil destinées à la petite enfance reste difficile,

essentiellement faute de personnel. Toutefois, la municipalité ayant clairement identifié ce problème, elle travaille à des solutions et des embellies apparaissent. Une MAM (Maison d'assistantes maternelles) a été créée récemment dans l'ancienne école maternelle des Pléiades - Dany Lamy (Guézy), alors qu'une autre structure similaire est en train de sortir de terre à Beslon. D'autres projets sont à l'étude.

Q8 – Sur le sujet du handicap, plus d'un quart des questionnaires reçus ne s'expriment pas sur ce sujet, certainement faute d'être confronté au sujet

Pour les autres, 54,9 % s'accordent pour dire que les personnes en situation de handicap sont mieux prises en considération à La Baule-Escoublac depuis 2020, alors que seulement 4,5 % pensent le contraire. 39,6 % estiment pour leur part que la situation n'a pas changé.

C'est malgré tout la reconnaissance des multiples initiatives prises par la municipalité depuis 5 ans : mise aux normes PMR, Handiplage, Journée de l'inclusion, Guide du handicap...

TRANSPORTS ET MOBILITÉS



Q9 – Le plan Vélo, qui vise au développement de son usage en développant les structures adaptées, obtient un véritable plébiscite : 80,5 % des Baulois qui se sont exprimés trouvent qu'il s'agit d'une bonne démarche.

Alors que 2025 a été consacrée « année du vélo », les aménagements vont se poursuivre tout en veillant au respect mutuel entre tous les usagers du domaine public : automobilistes, cyclistes et piétons.

Q10 – En revanche, l'état de la voirie reste un sujet plus polémique, puisque si 35,8 % des réponses trouvent que son état s'est amélioré depuis 2020, 38,6 % pensent au contraire qu'il s'est détérioré pendant que 24,8 % le juge identique.

La municipalité est bien consciente de la nécessité de refaire une grande partie des 230 km de voies communales. Depuis 5 ans, elle y consacre même la moitié de son budget annuel d'investissement, soit aux alentours de 6 M €. Des progrès notables ont ainsi été obtenus (avenue de Lattre, bourg d'Escoublac, boulevard Auguste Caillaud et ses alentours...), mais il reste en effet beaucoup à faire. Les services techniques de la Ville sont en quête perpétuelle de solutions pour accélérer la réfection de la voirie.

Et outre l'aspect financier, une autre difficulté est de trouver des entreprises de travaux publics compétentes et disponibles au moment voulu.

Q11 – Autre sujet à polémiques, le stationnement, avec de larges différences d'appréciation suivant la période de l'année.

Ainsi, hors saison, pour 63,8 % des exprimés, se stationner depuis 2020 à La Baule-Escoublac est plus (12,2 %) ou autant (51,6 %) facile qu'avant, 29,3 % trouvent cependant que cela est plus difficile.

Logiquement, en pleine saison estivale, la tendance s'inverse : ils ne sont plus que 34,6 % pour qui se stationner est plus (6,1 %) ou autant (28,5 %) facile qu'avant, ce que contestent 54,1 % des personnes ayant répondu.

Le problème du stationnement l'été est un problème inhérent à la topographie de La Baule-Escoublac, victime de sa fréquentation. Interdire l'usage des véhicules étant impensable, une des solutions les plus efficaces est de fluidifier, voire limiter la circulation automobile. Cela passe par le développement des mobilités douces, vélo et transports en commun, associé à la création de parkings de délestage aux entrées de ville, ce que la municipalité est en train de réaliser à Escoublac et à proximité du stade François André.

Q12 – Un peu plus inattendu, les prix proposés (tarifs et abonnements) dans les zones de stationnement et parkings payant sont jugés d'une façon globale peu chers et raisonnables à 56,5 %, 28,5 % jugeant le contraire.

Quant à la comparaison avec ceux de villes balnéaires comparables, 45,5 % des personnes ne se prononcent pas, certainement

faute de visibilité. Pour les autres, 56,7 % pensent que les prix de stationnement locaux sont équivalents à ceux pratiqués ailleurs, 12,2 % les savent moins chers alors que 20,9 % les croient plus chers.

Dans la réalité, les tarifs de stationnement payant appliqués à La Baule-Escoublac figurent parmi les plus abordables de l'ensemble des villes balnéaires : un abonnement à l'année revient en effet à moins de 0,50 € par jour. L'objectif est simplement d'éviter les « voitures ventouses », d'augmenter le taux de rotation des véhicules et de fluidifier la circulation.

Q13 – Autre sujet plébiscité, celui des actions de prévention routière menées par la Police municipale dans les écoles est jugé utile par 89,4 % des questionnaires retournés.

Il s'agit en effet d'une mission de service public fondamentale : la formation des jeunes Baulois à la prévention des risques et mieux appréhender l'espace public.

SÉCURITÉ



Q14 – Les réponses sur le volet sécurité valident largement tout ce qui a été entrepris par l'équipe municipale depuis 2020.

Ainsi, sur l'ensemble des réponses, 83 % des personnes se sentent plus (22,4 %) ou autant (60,6 %) en sécurité qu'avant à La Baule-Escoublac, contre 15,9 % qui ressentent davantage le sentiment d'insécurité.

Il s'agit d'un sujet certes difficile, mais sur lequel il est possible d'obtenir des résultats marquants si on le prend à bras le corps comme l'a fait la Ville.

Q15 – De la même façon, l'armement létal (armes à feu) qui équipe aujourd'hui la Police municipale bauloise est jugé utile dans 78 % des questionnaires retournés, seuls 15,9 % ayant un avis contraire.

Pour rappel, le choix de cet

équipement a été fait dans un but d'anticipation et son usage est soumis à des règles strictes.

Q16 – Plus surprenant est le renversement de tendance concernant le déploiement de caméras de vidéoprotection.

En 2020, une certaine frilosité était ressentie, notamment en raison du coût. Aujourd'hui, malgré 30 % d'appareils en plus, les résultats du questionnaire montrent un changement de ressenti : si, pour 38,2 % des réponses, la couverture du territoire de la commune en caméras de vidéoprotection est estimée suffisante, pour 45,5 % au contraire il n'y en a pas assez (16,3 % ne se prononçant pas).

Il est manifeste que l'utilité et l'efficacité de ce type d'équipement font maintenant l'unanimité auprès du grand public.

Q17 – Dans la continuité, 70,7 % des Baulois estiment que la création d'un Hôtel de Police municipale avenue Clemenceau à proximité du commissariat est une bonne idée, 18,3 % seulement la trouvant sans intérêt (11 % restent sans opinion).

D'une manière générale, les résidents baulois ont compris les enjeux liés à la sécurité des biens et des personnes et approuvent les mesures prises par la municipalité depuis 5 ans.

URBANISME, ENVIRONNEMENT ET TRAVAUX



Q18 – Pour rappel, en 2021, 86 % des Baulois trouvaient que la réhabilitation de la promenade de mer de la ville était une nécessité. Aujourd'hui, ils sont encore 82,5 % à le penser, tandis que seulement 14,2 % estiment qu'elle n'est pas nécessaire.

Les foyers baulois ont désormais bien compris que cette infrastructure était autant la vitrine de notre ville balnéaire qu'une protection contre une éventuelle montée des eaux due au

changement climatique.

Q19 – Malgré les difficultés de logement à La Baule-Escoublac, les résidents soutiennent totalement à 87,4 % la farouche volonté de la municipalité de protéger notre patrimoine urbanistique si particulier en refusant de construire « la ville sur la ville ».

De même, ils valident à 81,7 % le fait que l'équipe municipale prenne des mesures pour réguler le marché des locations meublées de courte durée pour redynamiser celui des locations vides à l'année et protéger les commerces de proximité.

En réalité, même si le logement reste un sujet compliqué, les Baulois sont avant tout soucieux de la préservation de notre qualité de vie, liée en particulier à notre patrimoine architectural et arboré.

Q20 – La Baule-Escoublac est l'une des dernières communes de CAP Atlantique La Baule - Guérande Agglo à bénéficier du ramassage de sacs de déchets végétaux, facturé par l'intercommunalité aux environs de 390 000 € par an.

Malgré ce coût, 61,4 % des foyers baulois indiquent vouloir le maintien de ce service qui, a contrario, ne concerne pas les 28,5 % désirant sa suppression et les 10,2 % qui ne se prononcent pas, ceux-ci résidant pour la plupart en immeuble.

La question sur le sujet reste ouverte.

Q21 – L'action de l'équipe municipale en matière environnementale est saluée par 69,1 % des réponses, 22,4 % estimant qu'il faudrait en faire davantage.

La prise en compte des enjeux environnementaux est une préoccupation constante de la municipalité, qui l'applique de façon transversale, pragmatique et non doctrinale : développement des mobilités douces, plan Vélo, Ecoplage, plan de sobriété énergétique des bâtiments municipaux, économies d'eau, préservation de la biodiversité, renaturation des sites, Pavillon bleu, ponton solaire expérimental...

Q22 – Alors que La Baule-Escoublac est l'une des rares villes de France à disposer d'une politique de l'arbre, très stricte,

pour protéger son patrimoine arboré, en légère contradiction avec les réponses précédentes, 31,7 % des personnes ayant répondu pensent qu'elle devrait être assouplie alors que 17,1 % souhaitent son durcissement. En fait, une faible majorité (49,2 %) pense simplement qu'il faut la maintenir en l'état.

La Baule-Escoublac est une ville-jardin nichée au bord de l'océan : préserver sa canopée est une nécessité vitale. Il faut donc des règles solides, ce qui n'empêche pas la souplesse dans certaines circonstances.

Q23 – La loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain) vise à développer la mixité urbaine et impose de lourdes amendes aux communes comme La Baule-Escoublac qui ne proposent pas 25 % de logements sociaux. Si une majorité assez nette (54,9 %) la juge pénalisante pour notre ville, 36,6 % pensent pourtant le contraire.

Il ne faut pas oublier que si les motivations de cette loi sont acceptables, sa mise en application se fait loin de la prise en compte des spécificités et autres contraintes locales. Sur la durée, elle finit par apparaître comme un frein à la construction de logements.

Q24 – Pour 80,1 % des réponses, la qualité de vie à La Baule-Escoublac depuis 2020 s'est améliorée (34,6 %), en tout cas est la même (45,5 %), tandis que pour seulement 17,9 % des répondants, elle s'est détériorée.

Ces chiffres sont la validation de l'évolution positive de notre ville. D'une façon générale, il fait bon vivre ici. Maintenir cette qualité de vie est l'une des priorités de la municipalité.

FINANCES



Q25, Q26 & Q27 – S'agissant des impôts locaux, les résidents baulois sont assez lucides, puisque 52,5 % d'entre eux savent que la part communale des impôts locaux n'a pas augmenté depuis

2025, même si 28 % croient pourtant le contraire. 19,5 % ne se prononcent pas.

Globalement, 63,4 % jugent la pression fiscale locale supportable quand 23,6 % la trouvent exagérée, alors que 13 % sont sans avis.

En revanche, quelle que soit l'évolution de la conjoncture nationale et de la pression mise par l'État sur les collectivités territoriales, 55,3 % ne comprendraient pas que la municipalité bauloise soit obligée dans l'avenir d'augmenter les impôts locaux, même très faiblement : seuls 33,3 % l'accepteraient alors que 11,4 % n'émettent pas d'avis.

En attendant, l'équipe municipale a respecté son engagement fort de stabilité fiscale durant son mandat et fera tout pour le faire perdurer.

Q28 & Q29 – Il ressort que les résidents baulois sont plutôt satisfaits de la façon dont leur ville est dirigée : 68,3 % pensent qu'aujourd'hui le travail des services municipaux de la ville est satisfaisant, 31,7 % trouvant l'inverse (22,8 %) ou étant sans opinion (8,9 %).

D'une façon générale, ils ont aussi le sentiment que le budget de la Ville est bien géré à 63 % contre 14,2 % estimant l'inverse et 22,8 % ne se prononçant pas.

Le bilan financier de ces 5 années de mandat (cf. p. 7) ne fait que confirmer cette impression.

PARTICIPATION CITOYENNE ET DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ



Q30 – Autre sujet de satisfaction des résidents baulois, celui de la communication des informations de la Ville : 62,2 % estiment qu'elle est mieux diffusée qu'avant, tandis que 33,4 % ne voient pas de changement (28,9 %) ou la trouvent moins bonne (4,5 %).

Annexes de mairie, Permanence

municipale mobile (PMM), réunions de quartier et de riverains, Facebook Live, Bulletin trimestriel, Magazine annuel, réseaux sociaux, Comités consultatifs de quartier (CCQ), réunions de quartiers et de riverains, Portail citoyen... : depuis 2020, les vecteurs d'information se sont en effet multipliés afin que les administrés baulois soient le mieux informés possible de ce qui se passe dans leur ville.

La proximité du maire et des élus est ressentie de manière plus relative, même si quand même 36,2 % les trouvent plus accessibles contre 13 % pour qui ils restent difficiles à rencontrer, 24 % n'ayant pas trouvé de changement et un gros quart (26,8 %) étant sans avis sur le sujet.

Q31 – Au niveau de la longueur et de la facilité des démarches administratives, le ressenti est très contrasté : 36,2 % trouvent qu'elles s'effectuent plus rapidement, mais 27,2 % n'ont pas vu de changement ; 6,1 % trouvent qu'elles sont plus longues ; 30,5 % ne se sentant pas concernés.

Il y a manifestement sur ce sujet un déficit de communication, car de nombreuses mesures ont été mises en œuvre afin de faciliter et raccourcir toutes les démarches administratives, en particulier la création du Portail citoyen Internet.

Q32 – Or celui-ci, mis en place depuis 2022, n'est connu que d'à peine la moitié de la population, 43,9 % !

Pourtant, pour ceux qui l'utilisent, 61,2 % estiment que les démarches administratives en sont facilitées, 25,6 % qu'elles sont comme avant et 13,2 % qu'elles se sont complexifiées.

Le Portail citoyen montre donc son utilité, même si dans les cas complexes, il ne peut remplacer la rencontre avec un agent en mairie.

Se pose également la question de la fracture numérique, même si elle tend à se réduire de plus en plus rapidement.

Q33 – Les résidents baulois sont aussi attentifs aux sujets de la citoyenneté et de la transmission des valeurs républicaines : 64,5 % jugent en effet que des structures et rendez-vous en direction des jeunes comme le Conseil municipal des jeunes (CMJ), le Conseil des jeunes adultes (CJA), la Cérémonie de la citoyenneté... sont utiles, quand 11,8 % les jugent sans intérêt

et 24 % n'émettent pas d'opinion.

Ce travail pédagogique envers les jeunes baulois trouve d'abord un écho très positif auprès du public concerné. Ces initiatives sont donc appelées à être maintenues et même renforcées.

Q34 – La dernière question corrobore la satisfaction d'ensemble des administrés quant aux agents municipaux baulois, puisque 21,5 % des réponses reçues estiment que ceux-ci sont davantage à l'écoute des usagers, alors qu'une large majorité (58,1 %) pensent qu'ils remplissent leurs tâches comme il se doit. Seulement 5,3 % des personnes trouvent qu'ils sont moins à l'écoute des usagers, 15 % ne se prononçant pas.

Synthèse générale

Les résidents baulois manifestent une satisfaction globale quant à la gestion de leur ville depuis 2020.

Sécurité, attractivité, urbanisme, environnement, mobilités douces, maintien de la qualité de vie, communication municipale, stabilité fiscale sont autant de sujets où la politique municipale est largement approuvée.

Toutefois, des points noirs demeurent : ainsi les administrés demandent beaucoup plus sur l'état de la voirie, en matière de circulation et de stationnement et sur la petite enfance.

Des progrès sont par ailleurs encore à réaliser au niveau des démarches administratives, même si un mieux s'est fait nettement ressentir.

Le questionnaire contenait également deux questions ouvertes portant sur des points à améliorer dans la gestion de la Ville et sur d'éventuelles suggestions ou idées.

Une synthèse des observations formulées sera disponible sur le site labaule.fr à partir du 1^{er} août.

retrouvez les résultats complets sur labaule.fr



SÉCURITÉ ESTIVALE

RENFORTS DE POLICE ET RECONDUCTION DU PLAN VIGIPLAGE

Le spectaculaire accroissement de la population l'été à La Baule-Escoublac (qui peut être multipliée par 10 pour atteindre les 180 000 personnes) s'accompagne inéluctablement du risque d'une hausse de l'insécurité. Comme à chaque saison estivale, la Ville a pris ses dispositions.

La parenthèse des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 fermée, la situation retourne à la normale : la Ville retrouve ses renforts de Police nationale habituels. Outre plusieurs dizaines d'équipages en provenance de l'agglomération nantaise, à partir du 11 juillet, la compagnie de CRS de Marseille est présente sur le terrain.

En parallèle, les effectifs de la Police municipale se sont étoffés de six agents saisonniers, et le Centre de Supervision Urbaine (CSU) a été rendu opérationnel sur une amplitude horaire beaucoup plus large. L'équipement en armement légal



se poursuit également : un tiers des effectifs était ainsi apte à s'en servir avant la saison.

La plage va retrouver aussi la présence des CRS nageurs sauveteurs, qui ont capacité à intervenir autant sur le sable que sur le plan d'eau. La Ville reconduit depuis 2021 son plan Vigiplage en direction des établissements, restaurants, bars et clubs, dont l'efficacité n'est plus à prouver.

À l'été 2024, la municipalité avait réussi à palier l'absence des renforts de Police habituels au prix d'importants efforts humains et financiers. Leur retour est de fait un soulagement pour tout le monde. ■

UNE APPLICATION POUR LUTTER CONTRE LES VIOLENCES

LA VILLE SOUTIEN « THE SORORITY »

« The Sorority » est la première communauté et application d'entraide internationale entièrement sécurisée.

Dédiée aux femmes et aux personnes en situation de vulnérabilité pour se soutenir mutuellement et agir efficacement contre toutes les formes de violence (harcèlement, isolement, discrimination et violences conjugales et/ou intrafamiliales), elle compte aujourd'hui plus de 270 000 personnes utilisatrices.

Afin de renforcer les mesures de sécurité en faveur des résidents baulois, la Ville a choisi de promouvoir cette application en adhérant à l'association, comme l'ont déjà fait d'autres communes et des partenaires institutionnels comme la Police nationale ou la Gendarmerie nationale. Cette adhésion permet de maintenir la gratuité de l'application pour toutes les personnes utilisatrices.

Des lieux sécurisés, répertoriés et labellisés figurent sur la base de données de l'application. Ainsi, dès cet été, les personnes inscrites sur cette application pourront trouver à tout moment une écoute attentive, de l'aide, du soutien ou encore un lieu sûr pour trouver refuge au plus vite en cas de danger. Peu importe où elles se trouveront (dans la rue, au bureau, en soirée, à la maison...), à n'importe quel moment, elles pourront déclencher l'alerte pour demander de l'aide.

Résolument engagée dans la préservation et l'amélioration de la sécurité au quotidien, la promotion par la Ville de cette application s'inscrit parfaitement dans la politique d'anticipation menée par la municipalité depuis 2020.

Pour utiliser cette application, il suffit de la télécharger sur son smartphone. ■



SÉCURISATION DU PLAN D'EAU

UN RADAR PÉDAGOGIQUE À L'ENTRÉE DU PORT

Première sur nos côtes, depuis mai dernier, un radar pédagogique informe les bateaux et autres engins flottants de leur vitesse d'entrée dans le port de La Baule-Le Poulguen.

Ce dispositif vient en complément des mesures prises les années précédentes pour limiter la vitesse et renforcer la sécurité sur le plan d'eau.

Installé à proximité de la capitainerie, ce radar pédagogique mis au point par une société de Quimperlé, mesure la vitesse des bateaux entrant dans le port et l'affiche en temps réel, avec un signal de couleur en fonction de celle-ci. Pour rappel, elle est limitée à cet endroit à 3 nœuds (environ 5,5 km/h).

Les mesures prises par l'appareil sont totalement fiables grâce à



une technologie basée sur l'intelligence artificielle. Les mesures prises vont également permettre de réaliser des statistiques de trafic et de vitesse.

Cet équipement répond à l'accroissement du trafic l'été avec des comportements de plaisanciers pas toujours exemplaires. Pour le moment, la Ville et le SIVU gestionnaire du port ne souhaitent pas passer au stade de la verbalisations. ■

LA BAULE AUDACIEUSE

Dans quelques semaines, nous entrerons dans la période de réserve électorale. Conformément à nos principes républicains, cette tribune est donc la dernière dans laquelle nous pouvons transmettre un message politique.

Depuis 2020, autour de Franck Louvrier, nous œuvrons avec constance et engagement pour répondre aux attentes des Bauloises et des Baulois. Préserver notre cadre de vie, accompagner les transitions écologiques, renforcer les solidarités, soutenir la vitalité associative, culturelle et économique de notre commune : telles sont les priorités qui guident notre action, au quotidien.

La sécurité de toutes et tous demeure également une priorité essentielle de notre équipe, à travers une présence accrue sur le terrain, une coopération renforcée avec les forces de l'ordre et des actions concrètes de prévention.

Notre cap est clair : faire de La Baule-Escoublac une ville exigeante, sûre, audacieuse, durable et fidèle à son identité. Ce projet, nous le portons collectivement, avec l'envie sincère d'être utiles à notre ville et à ses habitants.

Mais rien ne se construit sans dialogue, sans ouverture, sans engagement partagé. C'est pourquoi nous souhaitons aujourd'hui tendre la main à toutes celles et ceux qui se reconnaissent dans notre démarche, dans nos valeurs, dans notre vision de l'intérêt général.

Si vous souhaitez participer activement à la construction du La Baule-Escoublac de demain, nous vous invitons à nous rejoindre au sein de La Baule Audacieuse, collectif citoyen et moteur de notre action municipale. Vous pouvez adhérer, suivre nos actualités et nous contacter via notre site : labauleaudacieuse.fr.

Nous vous donnons rendez-vous nombreuses et nombreux pour notre réunion de rentrée, le samedi 27 septembre. Inscription obligatoire sur labauleaudacieuse.fr

Ensemble, continuons d'insuffler avec Franck Louvrier une énergie nouvelle pour La Baule-Escoublac.

Contact : labaule.audacieuse@gmail.com

AVENIR

LA BAULE A L'ARRET

Après 5 ans de mandature de la majorité, la ville est quasiment figée. En dehors de la réfection du remblai qui avance très lentement, de quelques tronçons de voirie limités en raison de la baisse de moitié de ce budget majeur, tous les projets attendent.

On sait maintenant que le coût abyssal du remblai interdit de poursuivre toutes les autres opérations structurantes et dimensionnantes promises (logement, santé, handicap, grand âge, sécurité, mobilités, animations...)

En application de l'article 9 de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux. Dans le respect de la liberté d'expression, les tribunes sont publiées telles que la rédaction les a reçues.

ENSEMBLE POUR LA BAULE-ESCOUBLAC

À La Baule, l'été est bien plus qu'une saison : c'est un moment de vitalité, de partage, de rayonnement. Merci aux commerçants, hôteliers, saisonniers, professionnels du tourisme, agents municipaux et bénévoles qui rendent cela possible chaque année.

Avec mes collègues du Conseil municipal, je défends une action publique constructive et équilibrée, au service de tous les quartiers et attentive aux enjeux touristiques. Le succès populaire du Jumping 2025 l'a rappelé : notre ville sait conjuguer excellence, convivialité et ouverture.

Sur la plage, les chevaux croisent les voiles, au rythme des animations, des marchés, des concerts et des sports. C'est cette harmonie entre nature, culture et plaisir que nous devons préserver.

Bel été à toutes et tous, et bienvenue à celles et ceux qui nous rejoignent à La Baule pour les vacances.

J.Y.GONTIER & les élus Ensemble pour La Baule
Contact : jean-yves.gontier@mairie-labaule.fr

UN NOUVEAU CAP POUR LA BAULE-ESCOUBLAC

Notre été s'ouvre à nouveau dans un climat de tension internationale extrême, et dans un contexte national instable, et des restrictions financières dans tous les domaines. Cela touche les animations de l'été, dans notre commune aussi. Nous avons pris l'habitude de rencontrer la littérature au sortir de la plage, avec Ecrivains en bord de mer. Ce festival est une victime de ces coupes brutales. Les sponsors ne peuvent pas tout n'en déplaise à la présidente de notre région. Le choix d'une destination balnéaire est souvent lié à l'enrichissement culturel que l'on pourra y trouver. Dommage donc.

Mais nous avons bien sûr notre plage unique, ce bord de mer que nous devons préserver. Espérons que le plus grand nombre pourra en profiter, avec des établissements respectueux de leurs limites, et, enfin, sur une plage sans tabac.

Nous souhaitons à toutes et tous un bel été à La Baule, le plus serein possible. Rêvons que les grands de ce monde deviennent raisonnables, pour Gaza, pour l'Ukraine, pour tout le moyen Orient, et la liste n'est pas close hélas.

Anne Boyé, Un nouveau cap pour La Baule-Escoublac

Bien sûr, communication oblige, on nous certifie du contraire, annonçant la prochaine pose de la première pierre, on promet du pain et des jeux, on surfe sur des sondages concernant la réussite de la ville pour tenter d'expliquer l'inexplicable mais on serre la vis aux associations. En clair, on noie le poisson, ce qui ne trompe personne. Pendant ce temps, le baulois ne voit rien venir et attend toujours. La lassitude gagne la ville.

Le groupe Avenir vous accueille dès maintenant pour préparer l'alternative.

Contact : groupe.avenirlabauleescoublac@gmail.com

PARCOURS MÉMORIEL



Commemoration du 19 mars.



Inauguration de l'exposition de Gaule Paris Match, place de la Victoire.



Commemoration de l'appel du 18 juin du Général de Gaulle.



Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation.



Cérémonie de dénomination du rond-point Clos-colin Maurice Moreau.



Inauguration de la place du Général Alain Bizard.



Dénomination du rond-point Eugene Hervy.



Cérémonie du 8 mai.



Remise du drapeau de l'UNADIF au lycée Grand-Air.





Chasse aux œufs dans le parc des Dryades



Exposition automobile de l'ABA à l'aérodrome



Remise de chapeaux anti-UV aux petits Baulois



Forum des associations aux Florales



Exposition rétrospective de Marie-Pierre Weinhold à la Chapelle Sainte-Anne



Remise de médaille à Thierry Caudal, ancien président de la SNSM de Pornichet



Exposition de Yu Jen-chih au musée Boesch



Semaine nationale de la petite enfance au CCAS



16^e Fêtes boulistes de La Baule



Cérémonie de la citoyenneté pour les jeunes majeurs inscrits sur les listes électorales



Inauguration du salon Caravelle à l'aérodrome



Vernissage de l'artiste en résidence Noémí Estrada Tamargo



Remise de livres de citoyenneté aux jeunes Baulois de CM2



Déambulation dans le quartier des oiseaux

Fête de la musique
place Leclerc



"Quai des Voiles" au
port de La Baule -
Le Pouliguen



Inauguration de la Maison de
la vie associative Antoine de
Saint-Exupéry



Guinguette
à Bôle Eden



"Nuit des musées"
en musique au
musée Boesch

Echange avec Pierre
Durand, médaillé
et consultant au
Jumping de La Baule



Entretien pour la Tribune
dimanche avec Maïder
Arosteguy, maire de Biarritz



Visite de Nathalie Delattre,
ministre en charge du tourisme,
à l'Office de tourisme La Baule -
Presqu'île de Guérande



Festival du cinéma
et de la musique de
film de La Baule



Grégoire Humbert joue
sur les marchés baulois.

La Baule
en fleurs



Visite du centre d'incendie et de secours
avec Michel Ménard, président du Conseil
départemental de Loire-Atlantique



Arrivée du Région
Pays de la Loire Tour à
La Baule-Escoublac



JUILLET/AOÛT

19 juillet au 31 août

Exposition Folon :
« Les anonymes »

Espace culturel chapelle
Sainte-Anne

Jusqu'au 28 septembre

Exposition Du Puigaudeau :

« Capter la lumière »

Artiste en résidence :

Arapieva DALI

Musée Boesch

Jusqu'au 30 septembre

Exposition Paris Match :

« De Gaulle et la Bretagne »

Place de la Victoire

26 juillet au 1^{er} août

La Baule Jazz Festival

Parc des Dryades et ville

JUILLET

15 et 17

Rencontres musicales de La
Baule & du Pays Blanc

17 et 24

Marché du terroir d'Escoublac

Place de l'église

17 au 20

Journées commerciales

Dans toute la ville

11, 18 et 25

Les nocturnes au marché

Marché central

19 et 20

Pétanque contre le cancer

Place des Salines

21

Tournoi de beach Torball

Plage av. de Saumur

22

Cinéma Plage :

« La grande Boucle »

Plage face au Casino

22 et 29

Les P'tits théâtres du Mardi

Bois des Aulnes

23

Inauguration de la Croix de
Lorraine

Place du 18 juin 1940

26 au 30

Voiles de Légende

Baie de La Baule - Le Pouliguen

30

Beach Tour prévention

Plage av. de Saumur

AOÛT

1, 8 et 15

Les nocturnes au marché

Marché central

2

Nuit des étoiles

Complexe Maud Fontenoy

5

Cinéma Plage

« Le Vélo de Ghislain Lambert »

Plage face au Casino

5 et 12

Les P'tits théâtres du Mardi

Bois des Aulnes

6

La Baule comedy

Parc des Dryades

6

Match exhibition de Polo

Plage de l'Hermitage

7 au 23

Exposition Relais culturel :

« Les loisirs d'antan »

Maison d'Escoublac

7

Journée de l'élégance

Place Leclerc

7 et 14

Marché du terroir d'Escoublac

Place de l'église

9

Nuit blanche des galeries

Dans toute la ville

10

Journée belle époque

Garden Tennis Club

15 au 24

Festival de Bridge

Palais des congrès J. Chirac -

Atlantia

16

Soirée Moules Frites

Place de l'église - Escoublac

17

L'été des Dryades: Années 80

Parc des Dryades

21 au 24

Les journées commerciales

Dans toute la ville

21 au 24

78^e Pardon de La Baule

Parc des Dryades

23

Open Swim Star

Plage Benoit

28

Collecte de dons de sang

Place des Salines

30

La Baule Classic : 70 ans de la
marque Alpine

Esplanade Lucien Barrière

SEPTEMBRE

3

Prostar Basket

Complexe Jean Gaillardon

6 au 21

Art au gré des chapelles

Espace culturel chapelle

Sainte-Anne

20 et 21

Journées du Patrimoine

20 et 21

Triathlon Audencia

Promenade de mer

27 sept. au 12 oct.

SLAB exposition

Espace culturel chapelle

Sainte-Anne

PERMANENCE MUNICIPALE MOBILE

**LES ÉLUS
À VOTRE
ÉCOUTE
sans rendez-vous**



Tout au long de l'année

Le samedi, 11 h 30 - 12 h 30

Dates et lieux sur internet et réseaux sociaux

**PROCHAINS
CONSEILS MUNICIPAUX**
25 juil. - 29 août - 26 sept.



En direct et en replay sur la page
Facebook de La Baule-Escoublac.
@VilleLaBaule

Palais des congrès et des festivals
JACQUES CHIRAC-ATLANTIA

Suivez la programmation au jour
le jour sur **atlantia-labaule.com**

Informations et réservations :

02 40 11 51 51